



# Formation pour la Certification au Jeu d'équipe Kalliance®

La formation pour la Certification à Kalliance® le Jeu est de trois jours.

Elle est destinée aux professionnels de l'accompagnement collectif en organisation qui souhaitent :

- ✓ Intégrer une approche innovante dans leurs interventions
- ✓ Avoir un outil ludique et sérieux qui permet d'obtenir le diagnostic d'une équipe
- ✓ Développer leur activité professionnelle.

Elle est aussi destinée aux services Ressources Humaines en Entreprise qui souhaitent disposer d'un outil puissant de diagnostic d'équipe en interne.

La formation certifiante est incontournable pour donner accès aux droits d'utilisation du jeu Kalliance® sous forme de licence d'exploitation, et permettre à l'intervenant d'appréhender les concepts utilisés afin qu'il soit pertinent dans son animation et son diagnostic.

**Suite à cette formation, les certifiés disposeront d'une boîte de jeu complète avec les supports marketing du Jeu.**



## Personnes concernées \* :

- ✓ Consultants
- ✓ Coachs professionnels
- ✓ Intervenants en entreprise
- ✓ Responsables et directeurs des ressources humaines
- ✓ Coach d'entreprises

*\* Les personnes qui s'inscrivent à la formation auront un entretien préalable avec les formateurs. Chaque session est limitée à 10 personnes.*

## Finalités de la formation

- ✓ Permettre à la personne d'acquérir le savoir et le savoir-faire nécessaires pour utiliser d'une manière autonome Kalliance® le Jeu comme outil marketing, dans sa pratique professionnelle.
- ✓ Développer les compétences d'utilisation du jeu pour le diagnostic d'équipe et des interventions de type Teambuilding, cohésion d'équipe et séminaire.



# Formation pour la Certification au Jeu d'équipe Kalliance®

## Objectifs de la formation

- ✓ Intégrer les concepts de management d'équipe
- ✓ Maîtriser le déroulement et l'animation du jeu
- ✓ Aborder les actions marketing liées au jeu

## Objectifs pédagogiques

- ✓ Intégrer les concepts de dynamique de groupe selon les théories de Tuckman, Lenhardt, Schutz et Berne, et leur déclinaison selon le modèle des cinq Univers de Kalliance : Coopération, Communication, Leadership, Vision, Qualité de Vie au Travail.
- ✓ Acquérir les méthodologies pratiques d'animation du processus du Jeu, et s'entraîner à faire émerger le diagnostic de l'équipe.
- ✓ Etre capable de prendre en compte et observer les interactions des membres de l'équipe pendant le déroulement du Jeu, pour affiner le diagnostic.

## Matériel fourni :

- ✓ La boîte du Jeu
- ✓ Un livret de formation
- ✓ Un support marketing à destination de vos clients, l'empreinte de vos interventions.

## Les formateurs de chez Kalliance :

Les formateurs sont des professionnels de l'accompagnement d'équipe, qui ont fait des recherches approfondies sur des modèles théoriques de développement d'équipes. Ils sont co-concepteurs du Jeu et co-fondateurs de la société Kalliance.



### Diana Manneh

**Certifiée de l'Académie du coaching Paris, Team Building** - Coach & Team, L'Élément Humain® – Schutz, MBTI 1&2 – Types de personnalité  
Diagnostic des organisations et des groupes (Berne)  
**CNV** – communication Non Violente, **Gestalt** pour coaching  
Et de la **Démarche Appréciative**



### Vincent Pauthe

**Certifié de Coach&Team® école JBS** Lyon et Team Builder certifié TBCI, L'Élément Humain® **Will Schutz**, L'Approche Intégrale et la Spirale Dynamique.  
Praticien en CNV - Communication Non Violente. En contrat pour la Certification en **Analyse Transactionnelle** dans le champ des Organisations, formé à la T.O.B.



# Formation pour la Certification au Jeu d'équipe Kalliance®

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Dates de la session choisie : .....

**Date limite d'envoi du bulletin d'inscription : 30 jours avant la date de début de la formation.**

**Passé ce délai, Kalliance ne garantit pas votre participation à cette session.**

**Durée :** La formation se déroule sur trois jours

**Lieu :** il vous sera communiqué dans la convocation que vous recevrez ultérieurement par courriel.

A l'issue de la formation, une certification sous forme de contrat de licence est délivrée. Elle vous donne droit à la licence d'exploitation du Jeu et à la boîte du Jeu.

### Budget de formation :

- 1080 € HT pour une prise en charge individuelle
- 1620 € HT pour une prise en charge par une entreprise.

### Budget de licence :

- ✓ 864 € HT pour le Jeu et la licence, pour tout professionnel individuel et indépendant.
- ✓ 1200 € HT pour un engagement d'un an, pour toute personne issue d'un cabinet de groupe ou d'une entreprise.
- ✓ 2600 € HT pour un engagement de 3 ans, pour toute personne issue d'un cabinet de groupe ou d'une entreprise.

Le paiement de la licence annuelle est à régler à l'issue de la formation, soit par chèque, soit en fournissant un RIB pour permettre un prélèvement annuel.

**Cette inscription est validée lors de la signature de ce bulletin et du règlement de 30% du montant de la formation.**

La totalité des frais de formation sera réglée avant la formation, ou au plus tard le jour de la formation si effectuée par chèque.

Pour les autres pays que la France, le virement de la totalité doit être effectué avant le début de la formation.

## Participant

**Prénom :** ..... **Nom :** .....

**Fonction :** ..... **Raison Sociale de l'entreprise :** .....

**Adresse postale :** .....

**Téléphone (portable) :** ..... **Courriel :** .....

**Nombre d'années d'exercice de l'activité accompagnement d'équipes :** ..... ans

**Expérience professionnelle précédente :** .....

**Comment avez-vous connu Kalliance ?** .....

## Facturation

**Établissement à facturer (si différent)** .....

Ci-joint un chèque de ..... € TTC en acompte de 30% de la formation.

Règlement à joindre à ce bulletin d'inscription et à adresser à :

Kalliance SAS 38, rue de la Sarra, 69600 Oullins

ou par virement - Coordonnées bancaires : CIC Lyon République

IBAN : FR76 1009 6180 0200 0785 7620 106 ; BIC : CMCIFRPP

Fait à ....., le ..... Signature/cachet :



# Formation pour la Certification au Jeu d'équipe Kalliance®

## Ce que vous apporte la licence :

- L'obtention de votre boîte du Jeu Kalliance®, le temps de la validité de votre licence.
- Avoir les droits d'utilisation du Jeu, sans limitation de prestations.
- L'accès à l'application numérique indispensable à l'animation du Jeu, vous permettant d'avoir les correspondances des réponses faites avec les stades de développement de l'équipe.
- L'appartenance à la communauté Kalliance : accès à l'espace privé du site, à la liste des personnes certifiées Kalliance, à des ressources documentaires mises à disposition par la communauté.
- Partager ensemble les évolutions et les mises à jour du Jeu.
- Un service d'aide à la communication : édition de supports divers, flyers...
- Des rencontres entre praticiens du Jeu et un partage de vos expériences (échanges de pratique).

Suite à l'enregistrement de votre inscription à la formation, vous recevrez par courriel le contrat de licence de Kalliance® le Jeu pour en prendre connaissance.

Le contrat de licence sera signé par les deux parties à l'issue de la formation. En cas de contrat signé avec une personne morale, celui-ci sera signé en amont de la formation par le service concerné.

## Conditions d'annulation et de remplacement (détaillées dans les CG)

Pour être valide et prise en compte, toute annulation doit être communiquée à Kalliance® par courrier postal ou électronique à [lejeu@kalliance.fr](mailto:lejeu@kalliance.fr).

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sous réserve d'en informer par écrit Kalliance et de lui transmettre les noms et coordonnées du remplaçant au plus tard 14 jours avant la date du début de la formation.

Toute annulation d'une inscription validée par le versement d'un acompte, quel que soit le moment où celle-ci intervient, entraîne la perte de l'acompte versé par le Client (30% du montant de la formation).

Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou à laquelle il n'aurait assisté que partiellement est due en totalité.

Kalliance se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, d'annuler cette formation au plus tard quatorze [14] jours calendaires avant la date prévue et propose des dates alternatives. Au cas où aucune date ne convient au participant, il sera remboursé de son règlement.

**En cochant cette case, j'accepte les conditions générales d'accès (CGA), disponibles sur le site web de Kalliance.**

**Date :**

**Cachet et signature :**

*Merci de nous renvoyer les pages 3 et 4 complétées, signées et accompagnées de votre règlement.*